

## Journée éco-citoyenne du maire d'Aignan

### Paillage des massifs avec les bénévoles



Journée éco-citoyenne du maire d'Aignan

La municipalité d'Aignan organise dimanche 24 juillet une « Journée éco-citoyenne » dans le cadre du projet « Zéro phyto » lancé cette année. Elle consistera à poser un paillage sur différents massifs du village pour éviter le développement des mauvaises herbes.

Les enfants et les adultes qui souhaitent participer à cette opération ont rendez-vous à 9 heures sur la place de la salle polyvalente. À tous les bénévoles, la municipalité offre le déjeuner sous forme d'un pique-nique pour que cette journée soit basée sur la convivialité.

Pour la bonne organisation de la journée, il est demandé de s'inscrire avant le 15 juin au secrétariat de la mairie au 05 62 09 24 11.

Les bénévoles disposant d'outils (pelle, râteau, balai, brouette etc.) sont invités à les apporter. Sachant que la municipalité mettra également du matériel à disposition. Philippe Baratault, maire d'Aignan, conclut : « Comptant sur votre bonne volonté, nous serons heureux de partager ce moment avec vous ».

### Le projet Zéro phyto

Il s'agit d'interdire l'utilisation de produits chimiques phytosanitaires dans l'espace public.

Le vote par l'Assemblée nationale, le 23 janvier 2014, de la loi interdisant l'usage de pesticides dans les espaces verts publics, à partir de 2020, lance ce projet, initié notamment par le Grenelle de l'Environnement. Puis, la loi de transition énergétique pour la croissance verte, du 18 août 2015, a supprimé l'utilisation des phytosanitaires, à compter du 1er janvier 2017, dans l'espace public. Toutes les collectivités territoriales doivent donc faire évoluer leurs pratiques. Les communes peuvent obtenir le label « Terre saine » en s'engageant dans trois niveaux d'exigence croissante.

Certains commentateurs estiment que ce projet nécessite que les agents communaux soient formés et que la population soit informée. C'est précisément cette dernière exigence à laquelle répond la « Journée éco-citoyenne ».